

CONFERENCE DU DESARMEMENT

CD/1453

1er avril 1997

FRANCAIS

Original : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 27 MARS 1997, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
DE LA CONFERENCE DU DESARMEMENT PAR LE REPRESENTANT PERMANENT
DE L'EGYPTE, TRANSMETTANT UN DOCUMENT DE TRAVAIL SUR CE QUE
POURRAIT ETRE LE MANDAT D'UN COMITE SPECIAL SUR LE
DESARMEMENT NUCLEAIRE

Ayant à l'esprit la plus haute priorité reconnue au désarmement nucléaire, comme en a témoigné la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, et me référant au document CD/1388, daté du 14 mars 1996, concernant la proposition, soumise par le Groupe des 21, de création d'un comité spécial sur le désarmement nucléaire, je vous prie de trouver ci-joint un document de travail soumis par la délégation égyptienne sur ce que pourrait être le mandat d'un comité spécial sur le désarmement nucléaire.

Je vous serais obligé de bien vouloir publier ce document de travail comme document officiel de la Conférence du désarmement.

(Signé) Ambassadeur
Mounir Zahran

Document de travail soumis par l'Egypte

Projet de mandat d'un comité spécial sur le désarmement nucléaire

La Conférence décide de créer un comité spécial au titre du point 1 de l'ordre du jour (désarmement nucléaire), chargé d'entamer des négociations sur un programme échelonné de désarmement nucléaire en vue de l'élimination complète des armes nucléaires, et sur une convention d'interdiction de la production de matières fissiles pour des armes nucléaires ou d'autres dispositifs explosifs nucléaires, en tenant compte du rapport du Coordonnateur spécial sur cette question (CD/1299) et des vues exprimées sur la portée du traité.

Dans l'accomplissement de sa tâche, le Comité spécial prendra en compte la proposition de programme d'action pour l'élimination des armes nucléaires soumise par 28 membres de la Conférence appartenant au Groupe des 21 (CD/1419), ainsi que toutes les autres propositions existantes et initiatives futures à cet égard.
